Le café pédagogique

www.cafepedagogique.net

Enseigner la Shoah

Pistes pédagogiques
Webographie

Janvier 2009

Le café pédagogique

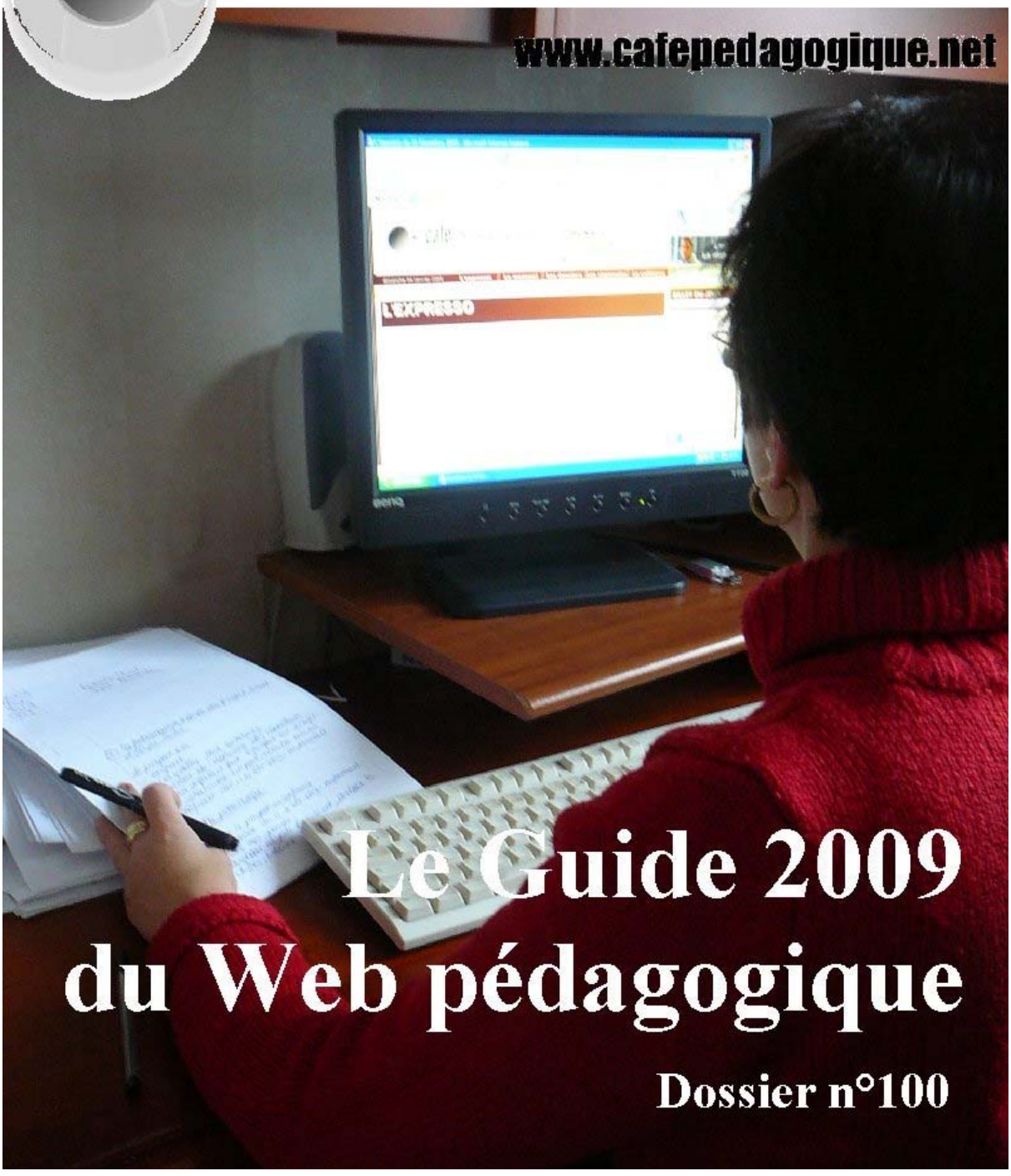

www.cafepedagogique.net

Editorial

"Il nous faut d'abord, pour éviter toute banalisation, ...faire apparaître le caractère proprement inouï et irréductible de l'événement que constitue la destruction programmée des Juifs d'Europe. En même temps, il faut montrer que cette réalité s'inscrit dans une histoire, celle du nazisme, et qu'il convient de l'enseigner sans dérive ni erreur... Le mal absolu existe et nous savons qu'il est parfois difficile de le faire comprendre à une jeunesse que le «tout est relatif» entoure et peut séduire".
Xavier Darcos

Comme d'autres questions "socialement vives", l'enseignement de la Shoah est au cœur d'une difficulté pédagogique. Il est bien sûr incontournable et donne sens à l'ensemble de l'enseignement couvrant la période contemporaine. Mais il est aussi bien difficile à transmettre. D'un part parce que sa dimension criminelle est difficile à saisir et possède une charge affective inéluctable. D'autre part, son enseignement reste délicat car il interfère avec un antisémitisme "nouveau" très actif dans certaines zones géographiques et plus généralement avec les conflits, parfois concurrentiels, pour la mémoire.

"L'histoire dérange et guérit tout à la fois" écrivait l'inspecteur général D. Borne en 2000. "Elle est thérapie ; elle guérit les conflits de mémoire… La finalité de l'enseignement de l'histoire n'est pas morale, elle est civique. La défense des valeurs démocratiques des droits de l'homme ne concerne pas que la seule 2ème guerre mondiale, mais tout enseignement de l'histoire". C'est cette dernière dimension qui donne peut-être la clef d'un enseignement efficace de la Shoah.

Nous espérons ainsi mettre à disposition des enseignants, du primaire au lycée, des pistes pour porter dans les classes cet enseignement difficile

François Jarraud

N.B.
En 2004, le Café pédagogique avait publié un dossier pédagogique pour faciliter cet enseignement. Nous en reprenons ici des éléments, accompagnés d'éléments nouveaux et d'une webographie mise à jour.

Sommaire

EDITORIAL **3**

TEXTES OFFICIELS **6**

ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE NATANSON **7**

UN DEBAT : PEDAGOGIE DE LA SHOAH ET NEGATIONNISME **13**

G. KAMARSYN : " FAIRE CONNAITRE A DES ELEVES LE MOYEN D'ACCEDER A UN DISCOURS EXTREMEMENT PERVERS PEUT ETRE PARFAITEMENT CONTRE-PRODUCTIF" 13
D. NATANSON : UNE DEMARCHE IRRECEVABLE 14

DES RESSOURCES NOVATRICES POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA SHOAH AU PRIMAIRE **15**

PRIMAIRE : " UNE FORMIDABLE OCCASION POUR LES ENFANTS DE S'AFFIRMER ENSUITE COMME DETENTEURS DE MEMOIRE ET CITOYENS RESPONSABLES ?" ENTRETIEN AVEC NICOLAS FEDELICH **17**

COLLEGE : PRODUCTION D'UNE PIECE DE THEATRE AU COLLEGE SISLEY, DE MORET SUR LOING : " ANNE, MA SŒUR ANNE ... " - MARTINE GIBOUREAU **20**

LYCEE : ORGANISER LE VOYAGE DE NOS ELEVES A AUSCHWITZ : POURQUOI ? COMMENT ? - NICOLE MULLIER **22**

AVANT LE VOYAGE 22
LE VOYAGE 23
APRES LE VOYAGE 24
BILAN DU VOYAGE 24
CONCLUSION 24

TEMOIGNAGES, MODE D'EMPLOI - NICOLE MULLIER **26**

UTILISER UN SITE INTERNET SUR AUSCHWITZ **28**

L'EXPOSITION «VISION LYCEENNE DU CAMP D'AUSCHWITZ-BIRKENAU» **29**

VOYAGES A AUSCHWITZ AVEC LE MEMORIAL DE LA SHOAH **31**

SELECTION DE LIENS SUR LA SHOAH **33**

DIDACTIQUE 33
QUELQUES SITES GENERAUX : 34
PRIMAIRE 36
COLLEGE 38
LYCEE 39

POUR UNE APPROCHE CHRONOLOGIQUE DE L'EMIGRATION A L'EXTERMINATION **41**

LE CAS DE LA FRANCE 42
LES CAMPS DE CONCENTRATION EN EUROPE 42
LES PROCES 43
PRIMO LEVI 43
CINEMA ET ENSEIGNEMENT DE LA SHOAH 43
POUR REPONDRE A DES QUESTIONS D'ELEVES 44

GENOCIDES ET CRIMES CONTRE L'HUMANITE **45**

Le café pédagogique

www.cafepedagogique.net

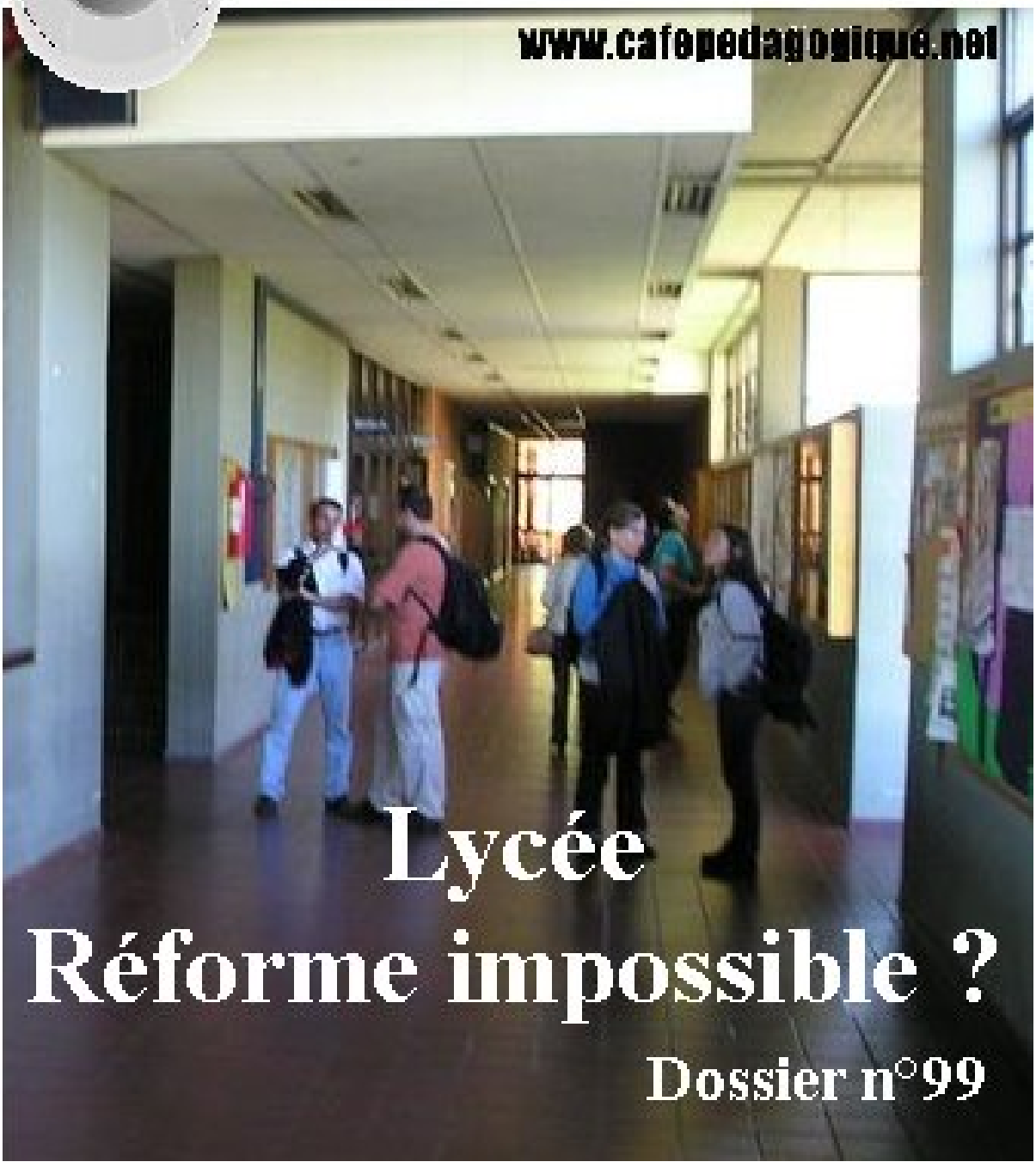

Lycée
Réforme impossible ?

Dossier n°99

www.cafepedagogique.net

Textes officiels

27 Janvier : Journée de la mémoire de l'holocauste
"La communauté éducative dans son ensemble est invitée à s'associer à cette commémoration" écrit le B. O. du 22 janvier 2009. "Les directrices et les directeurs d'école, les chefs d'établissement sont appelés à inciter les enseignants à engager une réflexion avec leurs élèves sur l'Holocauste et les génocides reconnus, en liaison avec les programmes scolaires".
La note
http://www.education.gouv.fr/cid23510/mene0801020n.html

Décision du Conseil de l'Europe
http://press.coe.int/cp/2002/508f(2002).htm

Entretien avec Dominique Natanson

"Et si ce que devait transmettre l'Ecole, c'était à la fois, la connaissance précise du génocide, et, en même temps, cette brûlure, cette indicible meurtrissure de tout être humain confronté à la Shoah ?"

FJ- Dominique Natanson ,vous animez un site qui fait référence sur la pédagogie de la Shoah. Il est utilisé aussi bien par des jeunes que par des enseignants. Que vous demandent-ils ?

DN- Le site " Mémoire juive et Education " (http://www.memoire-juive.org/) est né en 1997, après que j'aie constaté l'importance qu'avaient pris les sites négationnistes. Au départ, j'y ai mis l'histoire familiale de la déportation des miens, les premiers résultats de mon travail avec des élèves de collège et des informations générales sur les camps. Il s'agissait bien entendu de faire un travail de " vulgarisation " à destination des collégiens principalement, puisque j'enseignais alors en collège.

Très vite, les questions se sont multipliées et j'ai décidé du principe suivant : plutôt que de faire une réponse individuelle à chaque demandeur, j'allais fabriquer une page contenant informations et documents pour répondre à chaque question nouvelle. C'est ainsi que s'est créée la page " Que voulez-vous savoir sur la déportation des Juifs ? " (http://www.memoire-juive.org/savoir.htm). Le site est riche à présent de plus de 300 pages web (près de 2000 pages si l'on imprime).

La surprise a été que le questionnement s'est vite étendu à d'autres que les collégiens. Il a fallu que j'intègre des questions de lycéens, bien sûr, mais aussi d'étudiants et d'enseignants. Et puis les questions ont été nombreuses à venir d'adultes intéressés par cette période de l'histoire et aussi de familles de déportés. Il est clair que cette recherche de la mémoire familiale à la seconde ou troisième génération ne pouvait me laisser indifférent et j'ai dû créer une page d'appel à témoins et de conseils pour des recherches familiales (http://www.memoire-juive.org/appel_a_temoins.htm).

Les questionnements sont tout à fait variés. Il y a ceux qui veulent vraiment comprendre et qui posent crûment des questions essentielles, dans leur langage. Ce sont mes préférés. Ainsi la question " Mais pourquoi Hitler en voulait-il tant aux Juifs ? " a-t-elle été reprise pour une page expliquant, documents à l'appui, l'histoire de l'antisémitisme (http://www.memoire-juive.org/antisemitisme.htm). D'autres questions sont beaucoup plus scolaires et on a fréquemment la recopie intégrale du sujet de recherche proposé par l'enseignant. Je répond alors gentiment, mais sans céder à la pression (" Répondez-moi vite, c'est pour jeudi ! ") en invitant l'élève à visiter quelques pages du site où il pourra trouver la substance de sa recherche, mais au prix nécessaire d'une lecture véritable et d'une appropriation personnelle.

Enfin, il y a les T.P.E. qui fournissent une masse énorme de questions, avec souvent un vrai dialogue qui s'instaure avec des équipes motivées. La soif d'apprendre se conjugue ici le plus souvent avec le besoin de comprendre. Bien sûr, mes premières réponses sont parfois décevantes pour ces lycéens car elles consistent souvent à leur dire que je ne comprends pas leur problématique. Quelques semaines plus tard, le dialogue est renoué autour d'une

formulation plus claire ou parfois d'une toute autre problématique, pas forcément plus évidente que la première... J'ai suivi au cours des années, des équipes de travail qui ont fait un travail formidable sur des thèmes comme " Le mur du ghetto ", " La propagande antisémite en Allemagne ", " Femmes juives et déportation ", " Peintres allemands contre le nazisme ", " La résistance de la jeunesse juive ", " Rôle économique des camps ", le " Lagerkapelle (orchestre des camps) "... Des travaux originaux ont aussi parfois été menés comme cette écriture de fiction, avec un professeur de Français, sur la vie des Juifs cachés dans le Pas-de-Calais. J'ai le sentiment que beaucoup des jeunes lancés dans cette aventure des T.P.E. sont devenus des " militants de la mémoire ".

FJ- Ces demandes montrent qu'il y a bien une demande des jeunes de connaître et comprendre la Shoah. Pourtant la Journée n'est pas commémorée partout. Par exemple des enseignants estiment que devant l'ampleur des programmes ils n'ont pas de temps à consacrer à la Shoah. Qu'en pensez vous ?

DN- Je crois qu'il convient de séparer plus clairement commémoration et enseignement de la Shoah. Nous ne devons pas choisir entre mémoire et histoire, mais faire les deux, en distinguant les temps.

Il faut, et l'on peut évidemment, consacrer du temps à l'enseignement de la Shoah. Personnellement, devant la difficulté de bâtir une progression avec le nouveau programme de Première qui place la Shoah aux alentours du mois de mai si l'on n'y prend pas garde, j'ai fait le choix de commencer par cela et de pratiquer ce programme à rebours. Il me semble que l'événement historique le plus important de tout le programme de 1ère est assurément la Shoah. Je décide donc d'en faire le fil rouge de l'année scolaire. Sans réduire bien évidemment le programme à cela, on peut, après avoir étudié la Shoah, rechercher des prémisses et des causes dans tous les chapitres du programme : l'affaire Dreyfus sous la IIIe République, la " brutalisation " de la Guerre 14-18 et le génocide arménien, l'émergence de forces fascistes en France qui donneront dans la collaboration ensuite et, bien sûr, la naissance des dictatures d'extrême-droite et la spécificité raciste du totalitarisme nazi (qui peut conduire d'ailleurs à s'interroger sur l'utilité du concept de totalitarisme pour décrire, dans un même sac, le stalinisme et le nazisme).

La question de la commémoration est une autre question. Je dois d'abord dire que je me méfie de l'idée d'un " devoir de mémoire " et d'un " devoir de commémoration " que les adultes imposeraient aux jeunes générations. "

L'injonction à se souvenir risque d'être entendue comme une invitation adressée à la mémoire à court-circuiter le travail de l'histoire " dit justement Paul Ricoeur. La parole de l'adulte qui sait, du professeur qui affirme péremptoirement, qui dit où est le Mal, où est le Bien, ne peut être suffisante pour déclencher la prise de conscience, par les élèves, de la particularité de la Shoah. C'est l'élève lui-même, à travers ses tâtonnements, qui doit " se construire une mémoire ", une conscience, basées sur une connaissance rigoureuse des faits. La citoyenneté ne se décrète pas, c'est le résultat d'une élaboration, dans ce domaine comme dans d'autres.

Cela ne peut se faire en une seule journée où l'on traînerait des adolescents motivés par la seule injonction professorale. Cela ne veut pas dire que je suis opposé à cette commémoration, mais il me semble qu'elle doit être préparée en amont. La question de la Shoah motive souvent beaucoup les élèves, quoiqu'il se dise parfois. Elle se prête bien à des activités faites en dehors du cours, avec une part de volontariat des élèves. Mais une exposition, la présentation de dossiers, une animation... cela ne se bricole pas dans la semaine qui précède le 27 janvier. Il me semble que cela doit être l'aboutissement du travail du premier trimestre. Ainsi, dans mon lycée, je mettrai en ligne une dizaine de pages web réalisées à partir d'échanges par courrier électronique avec un ancien déporté d'Auschwitz-Monowitz. Tous les élèves de Première ont participé à l'élaboration d'un questionnaire, ont reçu les réponses. Une petite équipe a choisi de prendre sur son temps libre (et sur le mien) pour réaliser les pages pour le site du lycée. Ainsi peut-on s'efforcer à la fois d'impliquer l'ensemble de la classe et faire réaliser le travail de préparation par un petit groupe, dans une " pédagogie du projet ".

FJ- D'autres doivent faire face à la montée de l'antisémitisme et n'osent pas l'affronter. Quel conseil peut on leur donner ?

DN- Je crois qu'il faut, davantage qu'il n'est fait parfois, décrire le racisme nazi qui n'épargne pas les " races de coolies et de fellahs ", asiatiques et arabes. L'antisémitisme vise globalement les sémites même si la population maghrébine n'était pas le premier souci d'Hitler. Il faut opposer les valeurs aux valeurs : quelle est votre conception de l'éducation de la jeunesse ? peut-on demander aux adolescents. Est-ce celle dans laquelle " la faiblesse doit être chassée à coup de fouet " (Hitler, conversations avec Rauschning) ? Il faut prendre le temps de décrire le système nazi et de confronter les comportements des nazis (stérilisations forcées, programme T4 d'extermination des malades) avec les valeurs portées par chacun de nos élèves, quelle que soit son origine.

Cela implique deux choses. Premièrement, il me semble qu'il faut faire des cours sur le nazisme et la Shoah des moments particuliers, où l'on procède différemment de d'habitude. J'ai décrit dans un article paru dans les Cahiers pédagogiques ce qu'était pour moi la projection de Nuit et Brouillard à mes élèves de collège (voir http://www.memoire-juive.org/qui_de_nous_veille.htm). Il faut faire vivre une véritable découverte et mettre les élèves en activité. Cela peut se faire par des textes, par la réalisation d'un dossier, d'une exposition, par une recherche sur l'Internet... Faire un cours magistral ou dialogué dans lequel une partie des élèves joueraient, au fond de la classe, les observateurs goguenards ou insultants, est sans doute la pire des situations pédagogiques pour un cours sur la Shoah.

Deuxièmement, il faut aussi sans doute renoncer aux oukases d'une vision fermée de la Shoah dont l'unicité ne pourrait souffrir aucune comparaison avec d'autres situations. Présenter la Shoah comme un bloc de granite intouchable, qui ne serait comparable à rien sous peine de profanation et qui ramènerait à rien les souffrances vécues par d'autres peuples à d'autres moments de l'histoire, est évidemment contreproductif.

" Pour [le débat rationnel], la comparaison, loin d'exclure l'unicité, est le seul moyen de la fonder : comment, en effet, affirmer qu'un phénomène est unique si je ne l'ai jamais comparé à rien d'autre ? " explique Tzvetan Todorov, dans Les abus de la mémoire. Si nos élèves nous interpellent sur un prétendu " génocide des Palestiniens ", il ne faut pas esquiver et pratiquer le seul rappel à l'ordre. La question de l'ampleur incomparable de la Shoah n'est pas une donnée tombée du ciel ; elle doit, elle aussi, devenir un savoir construit. Mettre en débat la

question d'éventuels " crimes de guerre " commis par l'Etat d'Israël à l'encontre des populations des territoires palestiniens occupés et faire travailler sur ce débat (qui divise la société israélienne elle-même) peut être un moyen de construire la différentiation entre homicide, assassinat, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Ces catégories ne vont pas de soi. Soyons audacieux quant au choix des supports et aidons nos élèves à entrer dans la complexité du monde.

FJ- D'autres se demandent, c'est parfois le cas dans l'enseignement primaire, s'il ne faut pas protéger les enfants de ces horreurs...

DN- J'ai en effet entendu ce genre de réflexion. Il est clair que l'enseignement de la Shoah n'est pas un enseignement mortifère ou morbide et qu'il faut veiller à en faire une leçon de vie, de vigilance et de citoyenneté. Je n'ai pas pour habitude de citer la Bible, mais il me semble que ce cours sur la Shoah pourrait s'inspirer du " Tu choisiras la vie " (Deutéronome XXX, 19). Il y a une certaine vigilance de l'enseignant qui doit éviter l'écœurement complaisant des images de fosses communes. Il faut aussi, sans minimiser l'importance du massacre, insister sur les aspects de résistance (fut-elle désespérée comme dans le Ghetto de Varsovie) et, sans minimiser la participation de la police française, de la Milice et des collaborateurs, montrer qu'il y eût des " Justes " (Voir http://www.memoire-juive.org/justes_sommaire.htm).

De plus en plus de professeurs des écoles m'interrogent sur la manière de faire en CM2 où la question doit désormais être abordée. J'ai eu l'occasion de traiter de cette question dans une classe de 6ème, pas très différente émotionnellement d'un CM2. Cela s'est fait sous la forme d'un conte écrit par une " enfant cachée ", Liliane Marton, qui vit en région parisienne. Dans "Pillango ou la petite fille sans nom", elle raconte sa propre histoire : le bonheur de l'avant-guerre, le moment où elle fut cachée, la déportation des parents, l'attente d'un retour qui ne viendra pas. (voir http://www.memoire-juive.org/la-petite-fille-intro.htm). J'ai sélectionné, pour illustrer ce conte, des images et photographies dont aucune n'est " choquante " (bien que finalement toutes le soient d'une certaine manière) et qui peuvent constituer la partie historique de contextualisation du conte. (voir http://www.memoire-juive.org/images_pour_pillango.htm).

FJ- Pour d'autres collègues, enseigner la Shoah de façon efficace apparaît très difficile. Vous avez enseigné en collège et en lycée. Quelles approches doit-on privilégier ? Quels conseils pour ces professeurs ?

DN- Il ne faut pas cacher que l'enseignement de la Shoah est, en effet, difficile. On doit mesurer la distance qui nous sépare des camps nazis. Nous les avons étudiés, nous avons lu quelques récits, nous avons travaillé la question, nous nous sommes même crus autorisés à intégrer la Shoah dans un cours structuré, avec des tenants et des aboutissants, avec des allégements et des simplifications didactiques...

Et pourtant, nous ne comprenons rien aux camps nazis. Nous n'avons pas vécu cette journée dont parle Charlotte Delbo, cette journée interminable, faite de peur ininterrompue, faite de faim et de saleté, de coups et de tremblements. Et voilà que j'échoue à mon tour à la décrire.

Nos certitudes d'historien qui pense pouvoir expliquer le monde, voient apparaître leurs limites. Plus l'on se penche sur l'extermination des Juifs durant la Seconde guerre mondiale, moins on la comprend, au sens ou " comprendre, c'est presque justifier " (Primo Levi, Si c'est un homme). Nous pouvons en décrire le mécanisme, nous savons montrer des enchaînements de faits et d'idées, nous précisons les chiffres, nous localisons mieux. Mais pouvons nous comprendre ce qui s'est passé ? Il me semble qu'aucune école historique, aucun système philosophique, ne parvient à expliquer complètement la Shoah. Les religions paraissent particulièrement démunies sur cette question. Nous inventorions des archives, nous analysons des déclarations, nous accumulons des faits, et nous restons là, les bras ballants, devant l'horreur ordinaire de nos découvertes...

Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas faire ce travail d'histoire. Il est légitime d'" historiciser la Shoah " comme le propose Georges Bensoussan : il faut entrer résolument dans les faits, faire l'" étude précise et rigoureuse de la Shoah qui [comprend] l'étude d'[un] vocabulaire " sans ambiguïtés, analyser l'antisémitisme, s'intéresser aux victimes, mais aussi aux bourreaux, s'efforcer de comprendre la société allemande dans laquelle est né le projet exterminationniste et la société française qui a puissamment contribué et à l'arrestation, à la livraison des Juifs, et parfois à leur sauvetage.

Il faut prendre conscience de cette tension entre le travail du professeur d'histoire et la dimension particulière de la Shoah. Je dirais même plus, il faut faire accéder les élèves à cette tension : il faut un lieu pour l'expression de l'émotion et un lieu pour le travail historique rigoureux qui tentera de la dépasser.

Et si ce que devait transmettre l'Ecole, c'était à la fois, la connaissance précise du génocide, des mécanismes du meurtre de masse, et, en même temps, cette brûlure, cette indicible meurtrissure de tout être humain confronté à la Shoah ? S'il fallait communiquer cela, aux jeunes qui sont en face de nous, pour les aider à se construire, comme être humain, comme citoyen, pour leur apprendre à repérer les " nouveaux bourreaux " dont parle Jean Cayrol à la fin de Nuit et brouillard, à identifier la gangrène profonde d'une société : le racisme, l'exclusion, le fascisme, l'exploitation.

Voilà quelques-unes de considérations que j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer dans une brochure publiée par le CRDP de Bretagne : J'enseigne, avec l'Internet, la Shoah et les crimes nazis. (voir http://www2.ac-rennes.fr/crdp/doc/librairie/).

Mais on attend sans doute du Café pédagogique, des conseils moins métaphysiques.

Il y a d'abord une différence de contenus. Je n'ai jamais beaucoup parlé des Einsatzgruppen dans un cours sur la Shoah avant le lycée (voir http://www.memoire-juive.org/einsatzgruppen.htm). De même, la précision doit être plus fine en lycée dans l'étude du fonctionnement de l'appareil d'Etat nazi, du rôle des différents acteurs. La différenciation des camps, limitée à camps de concentration / camps d'extermination en collège, peut elle aussi être plus fine et intégrer les notions de camps d'internement, de camps de transit... L'essentiel en collège est de placer le cadre général de la Shoah, tandis qu'en lycée, l'essentiel est de faire entrer les élèves dans une problématisation. On pourra aller jusqu'à évoquer, mais peut-être pas dans toutes les classes, les débats d'historiens entre intentionnalistes et fonctionnaliste, sans exiger jusqu'à une restitution complète de ce débat.

Pour terminer, je souhaiterais inviter mes collègues à varier les supports, à utiliser des récits, des témoignages, des vidéogrammes, à chercher sur l'Internet (une recherche qui doit être soigneusement préparée), à construire des projets spécifiques à cette étude de la Shoah, projets dans lesquels les élèves soient vraiment en activité, pour chercher à construire du sens dans cette histoire insensée.

Dominique Natanson

Dominique Natanson est professeur d'histoire-géographie au lycée Gérard de Nerval à Soissons et formateur dans l'Académie d'Amiens. Il a longtemps enseigné dans un collège qui porte le nom d'un enfant juif déporté : Maurice Wajsfelner, à Cuffies (02). Il anime le site internet " Mémoire juive et Education ". Il a récemment publié un recueil de nouvelles " Dernières nouvelles de l'absence " aux Editions Le Décaèdre, sur le thème de la Shoah, ou plutôt sur les traces qu'elle laisse à présent dans nos vies. Il est l'auteur d'une brochure qui a paru au CRDP de Bretagne, " J'enseigne avec l'Internet la Shoah et les crimes nazis ".
Présentation du livre de D. Natanson
http://www.cndp.fr/Produits/Detail.asp?REF=350B7580
Critique dans le Café pédagogique n°29
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/2003/bibliographie_29_DominiqueNatansonJenseigneavecInternetlaShoah.aspx

Le site de D. Natanson
http://www.memoire-juive.org/

Un débat : Pédagogie de la Shoah et négationnisme

Régulièrement, nous avons croisé, sur les listes de discussion disciplinaires, d'histoire ou de documentation par exemple, des débats entre enseignants sur l'utilisation des sites négationnistes. Au nom de la liberté d'expression ou d'un souci de formation critique, des enseignants emmènent leurs élèves sur ces sites.

Nous avons demandé à Gilles Kamarsyn, responsable d'un important site de lutte contre le négationnisme, et à Dominique Natanson, auteur de "J'enseigne avec Internet la Shoah et les crimes nazis", leur position sur ce sujet.

Nous espérons ainsi alimenter la réflexion pédagogique et citoyenne des enseignants.

G. Kamarsyn : " Faire connaître à des élèves le moyen d'accéder à un discours extrêmement pervers peut être parfaitement contre-productif"

Le négationnisme est le discours de contestation de la réalité, de l'ampleur et des modalités du génocide des Juifs par les Nazis et leurs complices pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit en fait d'un discours violemment antisémite, qui cherche à réhabiliter les idéologies qui sont à la source du type même d'événement qu'il nie.

Mais la violence antisémite du discours négationniste peut-être assez bien dissimulée derrière l'apparence d'un discours " savant " posant à un scepticisme de bon aloi. Cela en rend le traitement extrêmement délicat.

Le fait qu'une quantité énorme de matériel négationniste soit disponible sur l'internet est une réalité avec laquelle les enseignants doivent désormais compter. Mais la volonté de protéger ses élèves contre ces falsifications doit-elle conduire un enseignant à présenter, dans un esprit de " vaccination ", du matériel négationniste à des élèves, voire à montrer des sites web négationnistes ?

La réponse est absolument négative, surtout concernant l'utilisation de l'Internet.

La durée d'un cours sur la Shoah ne permet qu'à peine d'aborder les points principaux de son histoire. Faire connaître à des élèves, quand bien même pour les dénoncer, le moyen d'accéder à un discours extrêmement pervers peut être parfaitement contre-productif. L'enseignant peut-il être sûr que parmi ses élèves, aucun ne sera malgré tout ébranlé par le matériel visualisé ? S'il choisit un cas caricatural, le risque est grand qu'un élève placé face à une autre falsification plus subtile considère que la présentation qu'on lui a faite du négationnisme ne

correspondait pas à sa " réalité ". La curiosité peut en pousser certains autres à aller voir un peu plus " de quoi il s'agit ". Ils tomberont nécessairement sur du matériel dont ils seront incapables de détecter les manipulations frauduleuses. L'analyse et la réfutation du discours négationniste nécessitent une très bonne connaissance de l'histoire, de l'historiographie et du discours négationniste. Un tel bagage, sur ce sujet précis, est rarement, et cela est naturel, maîtrisé par l'enseignant. Il ne l'est pratiquement jamais par l'élève.

Nous considérons en fait que la question du négationnisme ne doit être traitée par l'enseignant que si un élève la soulève explicitement et qu'elle ne doit absolument pas l'être en ayant recours à l'Internet. Dès lors que l'on traite du négationnisme, on entre dans une logique " technique " (que ce soit la technique du discours historien ou la technique des modalités d'assassinat) qui participe d'un refus de la dimension fondamentale qui doit être traitée lorsque la question de la Shoah est abordée : la dimension humaine. Les élèves seront mieux protégés par un enseignement effectif de l'histoire du génocide qui allie rigueur sans concession et humanité que par une tentative, forcément très délicate avec des adolescents, de présenter un discours qui agît sur le doute en prétendant flatter l'esprit critique.

La question de ce qu'il faut faire si l'on est contraint d'aborder le sujet du négationnisme, par exemple si un élève mentionne qu'il a trouvé du matériel négationniste sur l'Internet, reste à traiter.

Gilles Kamarsyn

Gilles Karmasyn est responsable du site de lutte contre le négationnisme, PHDN http://www.phdn.org et co-signataire de l'article " Le Négationnisme sur Internet ", Revue d'histoire de la Shoah, no 170, sept-déc. 2000.

D. Natanson : Une démarche irrecevable

Travailler sur le négationnisme conduit-il à visiter les sites négationnistes ? Certains collègues, au nom du refus de la censure et du "prêt-à-penser", proposaient de communiquer des adresses de sites négationnistes à des lycéens dûment avertis. Outre que cette proposition peut poser des problèmes légaux - certains des sites incriminés contreviennent aux lois françaises - une telle démarche ne semble pas recevable.

Car quelle est la finalité d'une étude du négationnisme ? Il s'agit bien d'éduquer et de prévenir, de démonter la démarche des négationnistes et non de leur répondre terme à terme. La question que l'on doit poser aux négationnistes n'est pas "quelle est la valeur de tel ou tel de vos arguments ?" c'est bien plutôt "où voulez-vous en venir ?". L'étude du négationnisme par des lycéens vise à leur faire connaître l'existence de ce phénomène marginal, d'en faire la génèse et d'en démonter les finalités, de montrer les liens qui existent avec les mouvements d'extrême-droite, d'en mesurer les dangers pour l'avenir.

Dominique Natanson

Des ressources novatrices pour l'enseignement de la Shoah au primaire

Par Françoise Solliec

Comment aboutir à des propositions pédagogiquement utiles pour l'enseignement de la Shoah à l'école primaire ? Une réponse partenariale vient d'être construite par le ministère de l'éducation nationale et le mémorial de la Shoah, fournissant diverses ressources pédagogiques et donnant accès à une base de données documentaires concernant 11 400 enfants juifs déportés.

La visite de Xavier Darcos au mémorial de la Shoah le 5 décembre 2008, en compagnie de Simone Veil, Serge Klarsfeld et Hélène Waysbord-Loing, a été l'occasion de présenter de nouveaux outils pédagogiques, élaborés dans le cadre de la mission confiée à cette dernière, « afin de réfléchir aux moyens de construire un enseignement adapté aux enfants de CM 2 et à la place que pouvait y prendre l'histoire des 11 400 enfants juifs déportés de France, évoquée par le Président de la République ».

Suite aux recommandations du rapport d'Hélène Waysbord-Loing, un portail internet « Mémoire et histoire – enseigner la Shoah en CM2 » et un livret pédagogique Mémoire et histoire de la Shoah à l'école, téléchargeable à partir du portail, mais également distribué sous forme papier dans les établissements, ont été réalisés pour les enseignants du primaire. Ceux du secondaire y trouveront un ensemble de ressources complémentaires dans la rubrique « pour aller plus loin ».

Le principal outil proposé est, dans le site du mémorial, le site du « Grenier de Sarah » qui offrait déjà en libre accès divers exemples de parcours d'enfants et d'utilisation des ressources proposées. Sur simple demande en ligne, les enseignants peuvent désormais disposer d'un mot de passe leur permettant d'accéder « à des fins exclusivement pédagogiques » à la base documentaire complète des 11 400 enfants juifs déportés de France entre 1942 et 1944, développée par le mémorial de la Shoah à partir des archives de Serge Klarsfeld. Les visages des enfants se retrouvent d'ailleurs dans l'exposition permanente du mémorial.

« L'étude d'un nom, d'un visage ou d'un parcours permettra d'introduire le sujet de l'extermination des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale» est-il dit dans la présentation du rapport. Mais l'approche de cette période au travers de la découverte de l'histoire de ces enfants restera quand même sans doute délicate pour les élèves de CM1 et CM2. Pour les élèves du secondaire, l'abord de cette thématique sous l'angle d'une histoire, voire d'une rencontre personnelle, sera indiscutablement d'un grand intérêt.

Le mémorial de la Shoah propose de nombreuses autres ressources et activités. Ainsi, par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec la région Ile-de-France, les élèves des lycées franciliens peuvent chaque année bénéficier de journées de visite à Auschwitz et exprimer leur vision de cette expérience dans un panneau, ensuite exposé.

Le portail
http://www.shoah.education.fr/

Primaire : " Une formidable occasion pour les enfants de s'affirmer ensuite comme détenteurs de mémoire et citoyens responsables ?" Entretien avec Nicolas Fédélich

"Souviens-Toi". Cette chanson reste en mémoire bien après qu'on ait quitté le site illustre le site de l'école Saint-Sébastien à Paris. Elle retrace l'histoire de ces enfants juifs qui ont disparu. Elle est l'aboutissement d'un travail d'histoire et de mémoire mené par Nicolas Fédélich.

FJ- Comment est né dans l'école le projet sur les enfants juifs ?

NF- Le projet est vraiment né comme il est indiqué dans l'introduction du projet : deux messieurs sont venus quelques soirs regarder dans les registres de l'école. Ils essayaient d'y retrouver les noms d'enfants juifs présents dans l'école pendant la deuxième guerre mondiale. Ils ont malheureusement trouvé beaucoup d'enfants qui ont disparu dans les camps d'extermination.

Ensuite des témoins de la guerre sont venus témoigner dans les classes. Avec les élèves de CM1, j'ai enregistré ces témoignages d'adolescente résistante, de jeune déportée et d'enfant cachée. Ces témoignages sont le cœur du projet.

Enfin, il y a eu une cérémonie à la mémoire des enfants juifs déportés dans le groupe scolaire. Préparée par l'AMEJD (Association à la Mémoire des Enfants Juifs Déportés du 11ème), cette cérémonie a été l'occasion d'apposer, comme dans beaucoup d'écoles de Paris, une plaque à la mémoire de ces enfants morts en déportation. Tous les enfants du groupe scolaire ont entonné " Les écoliers à l'étoile ", la chanson qu'ils avaient préparée avec le formidable professeur de musique du groupe scolaire, chanson écrite et composée par Soizik Moreau.
Cette chanson commence par " Souviens-toi ", d'où le titre du projet.

Ce projet s'inscrit dans l'événement. Il est le fruit de l'importance que pouvait revêtir une rencontre avec l'histoire et ses témoins. Un apprentissage de l'histoire de cette manière, par une rencontre directe avec des personnes

FJ- Quel a été le travail des enfants ?

NF- Les enfants ont d'abord écrit et posé les questions qui figurent sur le projet. La qualité de leurs questions m'a impressionné. Nous n'avions eu que peu de temps pour les préparer. Et les enfants de cet âge n'ont pas beaucoup de repères historiques. Et pourtant... Ils ont été attentifs, présents, volontaires. Pour résumer, ils ont été formidables.

Les enfants ont ensuite participé en dessinant. Les volontaires sont restés à midi, à l'étude le soir pour photographier les registres, par exemple, ou pour enregistrer les présentations de nos témoins. Ils étaient habitués à des projets sur site internet, ils pouvaient imaginer la navigation dans le projet.

J'ai ensuite créé les pages avec tout le contenu que nous avions.

FJ- Quel impact le projet a-t-il eu sur eux ?

NF- Pendant un tel projet, on se pose toujours la question de savoir si on n'en fait pas trop. Il s'agit de ne pas aller à la limite du supportable pour les enfants, et en même temps de leur faire comprendre l'époque. Comme dans bien des cas, il suffit de regarder les enfants et leurs réactions.

Nous avons dans nos têtes d'adultes des images atroces, celles des camps, celles d'une souffrance physique qui se voit, celles d'une barbarie photographiée, filmée, montrée aux adultes pour qu'il n'y en ait pas qui ignorent cela. Les enfants, eux, ont ressenti l'horreur différemment, au travers des témoignages qu'ils ont reçus : l'horreur c'est pour l'enfant juif d'être en danger à cause de son appartenance religieuse, c'est d'être soustrait à sa famille, c'est de ne pas avoir à manger, etc. L'horreur que l'enfant d'aujourd'hui perçoit, c'est, avant même la porte d'Auschwitz, cet irrespect de la personne et ces privations à laquelle ils ne trouvent aucune raison, s'il peut en exister une.

L'image n'a pas besoin d'être violente à l'œil pour être horrible. Aux témoignages reçus les enfants ont réagi de manière épidermique, ils ont fait des bonds, ils ont crié à l'injustice et à l'absurde. Ce n'est, à mon avis, pas une mauvaise réaction.

FJ- Le projet a t il suscité l'intérêt des parents ?

NF- Oui, de plusieurs manières. D'abord parce que leurs enfants leur en parlaient le soir. Je suis sûr que la chanson est encore connue. Ensuite parce que beaucoup de parents étaient présents lors de la cérémonie. Ainsi, lors de la remise du prix Annie et Charles Corrin l'an passé, les deux seules familles qui n'étaient pas là habitaient très loin.

FJ- On entend dire parfois qu'il ne faut pas étudier la Shoah au primaire car on risque de traumatiser les enfants. Qu'en pensez vous ?

NF- Il est sûr qu'il faut faire attention à ce que l'on dit, et à comment on le dit. Etudier la Shoah, c'est un engagement, on n'en ressort pas le même. L'intention n'est absolument pas de traumatiser les enfants. Je ne peux dire que ce que j'ai observé chez eux pendant ce projet : beaucoup d'attention, beaucoup de recueillement, une envie de comprendre immense. Et surtout, l'horreur du quotidien qui s'exprimait au travers des paroles de nos témoins. Paulette Sarcey, par exemple, a " vécu " trois ans à Auschwitz-Birkenau, mais elle nous a dit cette existence terrible avec des mots qui ne l'étaient pas ; et pourtant les enfants ont ressenti l'horreur.

FJ- Quelles précautions vous semblent nécessaires ?

NF- Je ne veux pas donner de conseils. Ce qui a choqué les enfants, c'est la mise à l'écart. Les enfants juifs ne pouvaient pas jouer dans les parcs comme n'importe lequel des enfants. Ils

étaient tenus de porter l'étoile. Toutes les distractions leur étaient interdites. Ensuite, ils ont été séparés de leurs parents, ils ont été maltraités, en les privant de manger par exemple, et ils ont été tués. Je ne pense pas qu'il faille de précautions particulières quand l'on dit cela. L'approche par le quotidien suffit à la réflexion, et les enfants réfléchissent beaucoup.

FJ- Pour d'autres, la priorité doit être donnée aux connaissances, au programme. Et tant pis pour la Shoah. Qu'en pensez vous ?

NF- Je crois que l'enseignement de la Shoah fait aujourd'hui partie des programmes. L'importance de cet enseignement a été clairement réaffirmée ces dernières années.

Au-delà de ça, je crois qu'un projet comme celui-là va bien au-delà de l'histoire. N'entend-on pas aussi qu'il faut former de futurs citoyens ? Est-ce que ce n'est pas une formidable occasion pour les enfants de s'affirmer ensuite comme détenteurs de mémoire et citoyens responsables ?

Les enfants qui ont participé à ce projet sont aujourd'hui au collège. Ils deviendront adultes dans finalement peu de temps. Je pense qu'ils se souviendront longtemps de la chance qu'ils ont eu à rencontrer nos témoins, à leur avoir posé des questions, et à avoir cherché à mieux comprendre.

Nicolas Fédélich
Entretien : François Jarraud

Le projet est visible à :
http://pagesperso.scola.ac-paris.fr/fedelich/memoire/souvienstoi.html

Collège : Production d'une pièce de théâtre au collège Sisley, de Moret sur Loing : " Anne, ma sœur Anne ... " - Martine Giboureau

Avec l'aimable autorisation de Mme Giboureau et du Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah de l'Amicale des déportés d'Auschwitz). Ce texte est extrait d'une brochure disponible sur le site de l'Amicale http://aphgcaen.free.fr/cercle.htm

But recherché :

Faire réfléchir les élèves, leur permettre de maîtriser des connaissances, de s'approprier des valeurs.

Cadre du projet :

Il s'agissait de concevoir une " pièce " de théâtre pour le cinquantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec la collaboration d'un professeur de français, d'un professeur d'histoire / éducation civique et d'une professionnelle du théâtre rémunérée.

Le travail s'est fait à raison d'une heure hebdomadaire de 17h à 18h plus deux journées entières de répétition.

Groupe concerné :

Des élèves volontaires des classes de 3ème du collège Sisley, de Moret sur Loing.

Déroulement du travail :

* Le professeur d'histoire a commencé son programme dans ses classes de 3ème par l'Allemagne des années 30, le nazisme, la Seconde Guerre mondiale (ancien programme, antérieur à la rénovation des années 1996-2000).

* A partir des vacances de la Toussaint, les élèves volontaires ont été immergés dans des documents : films, photos, affiches, textes etc. Aucun contact n'avait encore été établi avec d'anciens déportés ? mais il est évident qu'un ou plusieurs témoignages auraient eu toute leur place et leur efficacité ici.

* La conception de la " pièce " : nous, élèves et professeurs, voulions retracer la vie d'un village ordinaire, depuis la déclaration de la guerre jusqu'au retour d'un déporté juif, et si le titre n'avait pas déjà été pris, la pièce aurait pu s'appeler : " Mon village à l'heure allemande ".

La forme du spectacle :

Elle s'inspirait du film d'E. Scola " Le bal ". Nous ne voulions pas de dialogues : toute l'"œuvre " reposait donc sur des lectures de textes, en voix off ou non, sur des ambiances sonores composées d'extraits de chansons d'époque, de discours radiodiffusés, de " réclames ", de messages clandestins, de bruitages ...

Contrairement à l'idée de départ des deux enseignants, les élèves ont désiré des costumes d'époque ; cette exigence a demandé un gros travail de recherche, entraînant la rencontre et l'aide de collectionneurs locaux ainsi que d'un ancien déporté de Sachsenhausen.

*** La représentation :**

Elle a eu lieu au collège le 7 mai 1995. A la demande du Principal et de nombreux collègues, une deuxième représentation s'est déroulée le 18 juin 1995 dans une salle municipale une date chaque fois hautement symbolique.

Le titre " Anne ma sœur Anne ... " est en référence à la chanson de L. Chédid et, bien sûr, à Anne Franck. La chanson de L. Chédid était reprise à la fin du spectacle par l'ensemble de la troupe.

* Le synopsis de la " pièce " : deux fillettes d'aujourd'hui découvrent le journal intime de leur grand-mère qui raconte sa vie au jour le jour pendant la Seconde Guerre mondiale. Quelques scènes fortes évoquent tour à tour les réactions des habitants du village face à la demande d'armistice par P. Pétain, l'exode, un bombardement, la distribution de tracts par des résistants, la queue devant un magasin, l'obligation du port de l'étoile jaune, le refus du STO, la libération, le retour du déporté juif.

* Le décor est celui d'une place de village, avec la terrasse d'un café et quelques devantures de magasins. La mise en scène prévoie d'utiliser l'espace du public à certains moments, le transformant ainsi en lieu scénique où se dérouleront tour à tour la distribution des tracts dans la foule, l'arrestation d'un résistant, le long cheminement d'un déporté qui "en" revient.

* Le lien entre les différentes scènes est assuré par une élève lisant à haute voix le journal de sa grand-mère, au fur et à mesure qu'elle le découvre et le visualise sous forme des scènes interprétées par le reste de la troupe.

* L'enthousiasme de la troupe, les larmes de certains spectateurs ont été l'évaluation la plus gratifiante mais nous ne savons pas l'impact, à ce jour, de cette activité sur les élèves participants d'alors.

Martine Giboureau

Lycée : Organiser le Voyage de nos élèves à Auschwitz : Pourquoi ? Comment ? - Nicole Mullier

"Je croyais tout savoir sur la Shoah. Je me pensais pour ainsi dire immunisée contre la violence de cette période. Mais j'avais tord. Et je m'en suis rendue compte le 26 mars 2003, à 9h30 du matin, lorsque le car a démarré et qu'il a traversé la campagne polonaise" Justine, lycéenne de TL, Lycée Edgar Quinet

L'objectif d'un voyage à Auschwitz est d'approfondir les connaissances des jeunes sur le génocide et le système concentrationnaire nazi, leur faire comprendre ce qu'un homme est capable de faire, pour qu'ils puissent réagir à temps devant "la banalité du mal".

Aller à Auschwitz- Birkenau, permet de réfléchir sur l'universalité de la Shoah et de lutter contre le racisme. Il ne suffit pas de dire : "Plus jamais cela". Il faut agir.

Par ces voyages les jeunes prennent conscience du système concentrationnaire et du génocide, avec les baraques, les places d'appel, les gibets, lieux d'exécution, les chambres à gaz et les fours crématoires Si on est en présence d'un témoin, des images fortes se figent dans la mémoire, déterminent une volonté de ne plus voir les choses comme avant, et de témoigner.

"Je croyais tout savoir sur la Shoah. Je me pensais pour ainsi dire immunisée contre la violence de cette période : j'avais entendu nombre de témoignages, vu beaucoup de documentaires, tels que Nuit et Brouillard, d'Alain Resnais et puis il y avait les photos aussi. Mais j'avais tord. Et je m'en suis rendue compte le 26 mars 2003, à 9h30 du matin, lorsque le car a démarré et qu'il a traversé la campagne polonaise aux alentours de Cracovie. C'était une Pologne grise, pluvieuse, morne : elle semblait parler d'elle-même. Pendant tout le trajet, j'ai eu l'affreux sentiment de traverser un espace de transition entre le monde réel (celui dans lequel je vis) et le "hors- monde" des camps de concentration nazis." Justine, lycéenne de TL, Lycée Edgar Quinet

Avant le voyage

- Le voyage est préparé par un cours sur le nazisme, l'antisémitisme, une chronologie, la définition des camps. Un témoin peut répondre aux questions des élèves.

- Des lectures sont conseillées.
http://hg.scola.ac-paris.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=45&Itemid=80
par exemple : Le système concentrationnaire nazi de Poliakov

- La projection d'un film :
http://hg.scola.ac-paris.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=52&Itemid=80
par exemple des extraits du procès de Nuremberg dans le film de "Nuremberg à Nuremberg" de Frédéric Rossif.

- Les élèves sont invités à constituer un dossier.
http://perso.wanadoo.fr/d-d.natanson/textes.htm
Ils peuvent faire des recherches sur internet : (voir les liens conseillés)

Le voyage

"Le témoignage dans les camps, pendant les voyages d'étude a lui aussi un caractère unique, irremplaçable. D'abord il faut opérer une mise au point : les professeurs ne sont pas en charge de pélerinages ni de commémorations qui sont des démarches légitimes mais à caractère associatif ou familial. Quand les professeurs participent ou organisent des voyages d'étude, ils sont là pour apprendre et pour faire comprendre, c'est à dire appréhender physiquement, concrètement les traces du système concentrationnaire, et là il n'y a que la parole des anciens internés qui puisse donner à voir, à sentir, à réfléchir sur ce qu'a été le vécu des "transports", de l'internement, du travail concentrationnaire, des appels interminables, de la violence extrême, physique et morale, faite à des hommes et des femmes retranchés du reste de l'humanité." Marie Paule Hervieu, professeur Edgar Quinet

Le voyage accompagné d'un témoin est l'idéal. Le témoin leur explique le passage par Drancy qu'on peut visiter, le transfert en train de marchandises, la sélection, une journée au camp, les marches de la mort, le retour.
http://www.camp-de-drancy.asso.fr/

"J'étais dans un univers dont je n'avais connaissance que par le cinéma et la lecture. Une ancienne déportée, Fanny Segal, cette femme que nous avions devant nous, en chair et en os, avait vécu ou du moins essayé de vivre là, il y a un peu plus de cinquante ans. Tout avait l'air frais dans sa mémoire, y compris et de façon précise les noms et les prénoms de ses compagnes d'infortune. Elle reconnaissait le chemin, elle nous obligeait à y voir autre chose que de l'herbe et des pierres." Emilien Hamel, Lycéen TL, Lycée Edgar Quinet

Après avoir fait la différence entre le camp d'Auschwitz, où se pratiquent les expériences médicales, et Birkenau, camp de la mort avec sa porte de l'enfer, la rampe construite en 1944 par des femmes, l'escalier menant au faux vestiaire et les chambres à gaz que les nazis ont fait sauter, et des barbelés à perte de vue. Vu du mirador de Birkenau, ce camp à perte de vue, hérissé de cheminées, montre que la barbarie nazie n'avait pas de limites. Il y avait des projets d'extension du camp.

Sur le camp d'Auschwitz :
http://en.auschwitz.org.pl/m/
http://clioweb.free.fr/camps/quinet_mem_hist.htm

On peut passer un extrait de Shoah le témoignage de Philipp Müller sur les Sonderkommando, ou lire un témoignage :

http://perso.wanadoo.fr/d-d.natanson/sonderkommando.htm

L'immensité de Birkenau fait comprendre la déshumanisation industrielle :
http://clioweb.free.fr/camps/quinet_mem_hist.htm

Devant l'arrivée des Soviétiques, les nazis évacuent le camp et lancent les détenus sur les routes par un froid glacial, période appelée "les marches de la mort", carte à partir d'Auschwitz :
http://en.auschwitz.org.pl/h/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=14&limit=1&limitstart=3

Après le voyage

Il faut discuter avec les élèves qui ne reviennent pas indemnes de ce voyage, répondre à leurs questions en présence d'un témoin. Des photos peuvent servir de base aux échanges. Les élèves en reviennent grandis. Ils ont envie de transmettre ce qu'ils ont vu et ressentis.

On peut faire un site internet avec des photos et des réflexions des élèves, une exposition.
http://home.nordnet.fr/~fghesquier/Ausch000.htm
http://clioweb.free.fr/camps/quinet_mem_hist.htm

Bilan du voyage

Impressions globales des élèves du lycée E. Quinet (Paris) :
"Ce voyage restera gravé dans notre mémoire. Nous avons visité des lieux qui symbolisent la mort. Plus jamais nous ne penserons comme avant. Nous nous battrons pour que de telles choses ne se reproduisent jamais. Merci aux déportés pour leur courage et leur désir de faire partager l'histoire, de nous avoir permis de découvrir ces lieux qui sont les symboles mondiaux de la souffrance et de la folie des hommes. "

Les élèves, revus par la suite, évoquent toujours avec émotion cette expérience intense.

Conclusion

La visite des lieux de mémoire est un choc qui appelle la réflexion. Voir ce qui reste des camps d'internement, de concentration et d'extermination aide à se représenter ce monde de mort. "Anus mundi". Se rendre compte à quels points les droits de l'homme ont été bafoués à

Auschwitz, c'est une leçon d'histoire et aussi d'éducation civique, de tolérance et de compréhension entre les peuples. Cela peut arriver à tous les hommes. En ces temps de judéophobie, nouvelle vague d'antisémitisme, liée au conflit au Proche Orient, il est important de montrer que le rapprochement entre les peuples est possible.

En juin 2003, 500 Arabes, juifs et chrétiens, d'Israël, de France et de Belgique, se sont retrouvés à Auschwitz, à l'initiative du curé de Nazareth, ce qui a permis de saisir la souffrance de l'autre, de mieux se comprendre, d'avoir le respect de l'autre.
http://www.lapaixmaintenant.org/article450

"Dans la haine nazie, il n'y a rien de rationnel. Nous ne pouvons pas la comprendre, mais nous devons comprendre d'où elle est issue et nous tenir sur nos gardes. Si la comprendre est impossible, la connaître est nécessaire, parce que ce qui est arrivé peut recommencer" Primo Levi

Nicole Mullier

Les voyages des lycéens d'Edgar Quinet :
http://clioweb.free.fr/camps/quinet_mem_hist.htm

Témoignages, mode d'emploi - Nicole Mullier

"Qui répondrait en ce monde à la terrible obstination du crime si ce n'est l'obstination du témoignage ? " Albert Camus, les Justes, 1949.

Témoigner est un acte qui ne va pas de soi. Aujourd'hui beaucoup de déportés sont interpellés sur des questions difficiles, provocatrices ou irrecevables.

"Pourquoi les juifs ? Pourquoi êtes-vous encore en vie ? Que pensez-vous des martyrs de Palestine ? Pourquoi il n'y a pas un devoir d'oubli ?"

Mais même si certains ont eu des problèmes, les témoins sont animés d'un "devoir de mémoire" et ne veulent pas baisser les bras.

Une préparation indispensable

- Le témoignage doit être précédé par un cours d'histoire fait par le professeur qui peut utiliser divers documents.

- Le professeur doit prendre contact avec le témoin, lui dire ce qu'il a fait, l'avertir si c'est une classe difficile, déterminer avec lui le lieu du témoignage, la durée.

L'intervention du témoin

- Le témoin doit raconter son histoire personnelle, le contexte famillial, social, politique. Son arrestation, l'arrivée dans le camp, la vie au camp, le travail, les sélections, les disparitions des détenus, l'évacuation et le retour, selon le thème retenu.

- Le témoin peut répondre à des questions préparées à l'avance ou spontanées.

- Si la classe est difficile, l'intervention peut commencer par 10 à 15 mn de film, comme le procès de Nuremberg, ou la libération de Dachau, et le témoin peut demander à la classe ce qu'ils en pensent.

- L'intervention du témoin peut être complétée par une exposition de documents, des visites de musées, des voyages d'étude sur les lieux de mémoire.

- Le témoin est l'expression individuelle d'un destin collectif, et il contribue par ce qu'il a vécu, à l'histoire générale de la Shoah.

Les objectifs

- Outre la lutte contre les négationnistes, les programmes de troisième et de première maintenant nous invitent à faire venir un témoin. Cela peut être à l'occasion de la journée européenne de la Shoah.

- Il faut faire prendre conscience aux élèves qu'une politique raciste a conduit à la destruction des juifs d'Europe.

- Il faut les aider à se construire une conscience antiraciste et respectueuse des droits de l'homme.

- Témoins et professeurs partagent des valeurs communes : l'attachement aux valeurs de la République, de la démocratie et des droits de l'homme.

- Raphaël Esrail, secrétaire de l'Amicale d'Auschwitz écrit que "si les témoignages contribuent à amener les nouvelles générations à une réflexion politique et philosophique sur leur temps, ce sera, pour les anciens déportés, une source d'immense satisfaction et d'apaisement".

Des témoignages :

Raphaël Esrail, secrétaire de l'Amicale d'Auschwitz, résistant, déporté à Auschwitz:
http://web.archive.org/web/20071014121759/http://lyc-edgar-quinet.scola.ac-paris.fr/raphael.html

Ida Grinspan, déportée à Auschwitz à 15 ans :
http://web.archive.org/web/20071014121759/http://lyc-edgar-quinet.scola.ac-paris.fr/ida.html

Claudine Herbomel, ancienne élève du lycée E. Quinet (Paris) et enfant cachée, sauvée par des "justes".
http://web.archive.org/web/20071014121759/http://lyc-edgar-quinet.scola.ac-paris.fr/enfantscach.htm

"Témoigner, c'est un devoir impérieux pour tous les survivants. Ces images qui hantent encore nos nuits, qui surgissent soudain dans nos mémoires, même au milieu d'une fête, même sur une plage au soleil, même auprès du berceau d'un enfant, nous n'avons pas le droit de les oublier. Tant que nous serons vivantes, nous devons témoigner des crimes des SS, des souffrances, de la mort de nos camarades, rappeler jusqu'où conduit le racisme, mépris de l'homme, comment aussi nous avons lutté pour rester libres, quelle fraternité nous a unies dans le combat pour rester dignes de notre condition humaine." Geneviève De Gaulle-Anthonioz, préface à l'édition des dessins de Violette Rougier-Lecoq, déportée à Ravensbrück.

Nicole Mullier,
avec l'aide des réflexions de la commission "Témoignage" de l'Amicale d'Auschwitz et du Cercle d'étude.

Utiliser un site Internet sur Auschwitz

Cette fiche est conçue pour une utilisation en terminale STG

En utilisant le site internet réalisé par les élèves du lycée Malraux de Béthune
http://home.nordnet.fr/~fghesquier/Ausch000.htm répondre aux questions suivantes :

0- Identifier le site : site personnel, officiel, commercial ?

1- Où se situe Auschwitz ? Quels motifs justifient sa localisation ?

2- Quelles sont ses fonctions :

3- Distinguer deux types de camps camp de concentration et camp d'extermination. Pour chacun indiquer dans un tableau :

Un exemple de camp.
Le but principal.
Le but secondaire.
La localisation en Europe.
L'organisation du camp : citer 3 bâtiments caractéristiques de chaque camp.
Le principal moyen d'accès au camp.
Les catégories de déportés.

4- Parmi les camps, quelle est la particularité d'Auschwitz ?

5- Combien de victimes sont mortes à Auschwitz :
Comment :

6- Donner les définitions de :
Sélection
Zyklon B
"Le Canada"
Un Kapo
Le T4

7- Sur une page maximum, et en utilisant les informations contenues dans le site, dégager les critères définissant un génocide.

Rémi Pierre

L'exposition «Vision lycéenne du camp d'Auschwitz-Birkenau»

Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile de France, Elisabeth Gourevitch, vice-présidente chargée des lycées et des politiques éducatives, et Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah ont inauguré le 23 janvier 2007 la quatrième édition d'une exposition de 24 affiches, entièrement conçues par des lycéens franciliens.

Elisabeth Gourevitch et Jean-Paul Huchon - Photo CP

Chacune de ces affiches, dont la réalisation technique est prise en charge par la Mémorial, reflète la vision que dix-huit lycéens d'un établissement donné ont tirée d'une visite du camp d'Auschwitz en novembre dernier.

Depuis 2000, une convention de partenariat lie le Mémorial de la Shoah et le conseil régional d'Ile de France, afin de permettre à des lycéens et à leurs équipes éducatives aussi bien de mener un travail pédagogique sur l'histoire de la Shoah que de participer à cette grande œuvre de passation de mémoire. Le voyage d'une journée, encadré par des enseignants, des membres du conseil régional, des membres du Mémorial de la Shoah et d'anciens déportés, n'est ainsi qu'une étape dans un travail qui se construit tout au long du premier trimestre et souvent se poursuit toute l'année scolaire. De nombreuses autres formes d'action sont d'ailleurs également proposées.

Chacun à sa manière, lors des discours d'inauguration, a rappelé l'importance qu'il y a à faire connaître aux jeunes cette page d'histoire, soit " pour que cela ne se reproduise plus jamais ", soit en mémoire des millions de morts auparavant dépouillés de leur humanité, soit encore, comme le veut l'actualité, pour célébrer la mémoire des justes et de leur action lumineuse dans ce déchaînement de haine et de noirceur.

L'exposition est de qualité et les affiches sont très révélatrices de l'implication des lycéens dans cette action. Leur présence nombreuse, leurs réactions enthousiastes aux discours laissent bien augurer de cette transmission et de la manière dont elle a été réalisée.

L'exposition est prévue pour être itinérante dans tout établissement intéressé, sur simple demande auprès du Mémorial de la Shoah. Elle peut également, ainsi que celles des années précédentes, être consultée sur le site du Mémorial.

L'édition de février du Café pédagogique francilien consacrera un dossier aux nombreuses actions centrées sur Auschwitz ainsi qu'à d'autres initiatives citoyennes.

Françoise Solliec

Liens

Les actions de sensibilisation citoyenne de la région
http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia/citoyennete/site/lycee

Le Mémorial de la Shoah
http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/voyages/index.htm

Le nouveau site spécial sur les visites à Auschwitz : il permet de découvrir les aides du Conseil régional d'Ile-de-France et des autres régions françaises pour préparer un voyage ou recevoir une exposition.
http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/voyages/index.htm

Voyages à Auschwitz avec le Mémorial de la Shoah

Depuis plus de 10 ans, le Mémorial de la Shoah organise chaque année des voyages d'étude sur le site d'Auschwitz-Birkenau en Pologne, encadrés par des rescapés et des accompagnateurs-historiens.

Destinés aux élèves de l'enseignement général, professionnel et agricole, ces voyages d'étude s'inscrivent au cœur d'une véritable démarche éducative, souvent pluridisciplinaire, reposant sur une préparation approfondie et personnalisée, sur la mise à disposition d'outils pédagogiques adaptés et exclusifs, sur un encadrement qualifié et un suivi rigoureux après le séjour.

Retenus en fonction de leur motivation, les élèves sont nécessairement engagés dans des projets pédagogiques qui les mobilisent tout au long de l'année scolaire. Avant le voyage d'étude, ces projets conduisent les classes à entamer une recherche documentaire et à renforcer leurs connaissances, une étape fondamentale avant la visite d'Auschwitz. Après le voyage d'étude, les élèves s'attachent avec leurs enseignants à un travail de réflexion et de restitution, tant du point de vue de leurs émotions que des notions acquises.

Les voyages d'étude sont un outil pédagogique au service de l'enseignement de l'histoire de la Shoah, complémentaire des autres actions engagées dans les établissements scolaires. Ils représentent également pour l'ensemble des participants une expérience humaine et intellectuelle exceptionnelle, dont les enjeux dépassent le champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.

En Ile-de-France, depuis 2000, le Conseil régional soutient, dans le cadre d'un partenariat avec le Mémorial de la Shoah, les voyages scolaires à Auschwitz :
"Un partenariat est engagé depuis juillet 2000 entre le Mémorial de la Shoah et le Conseil régional d'Ile de France et a pour objet d'informer et de sensibiliser les lycéens à l'histoire de la Shoah, grâce à un programme de 6 actions complémentaires :
- des journées de formation sur l'histoire de la Shoah proposées aux enseignants, personnels de direction (Action N° 1) et aux documentalistes des établissements volontaires (Action N° 2),
- l'accueil des lycéens au Mémorial de la Shoah, préparé par les coordinateurs pédagogiques du Mémorial en étroite collaboration avec les enseignants (Action N° 3), et l'accueil des lycéens au Mémorial suivi d'un parcours de mémoire en Ile-de-France, accompagnés d'un guide et de témoins (Action N° 3 bis).
- pour les établissements en faisant la demande, la mise à disposition d'expositions sur la Shoah (Action N° 4) et l'organisation de projections sur la Seconde Guerre mondiale en partenariat avec la vidéothèque de Paris (Action N° 5),
- des journées de visite du camp d'Auschwitz (Action N° 6). Trois voyages d'études d'une journée sont organisés pour les 24 premiers lycées franciliens inscrits à raison de 20 personnes par établissement (18 élèves et 2 enseignants). Les établissements retenus doivent

sélectionner les lycéens les plus impliqués en leur demandant de rédiger une lettre de motivation adressée à l'équipe éducative. Les élèves participants sont accueillis au Mémorial pour une préparation au voyage d'étude. Sur place, ils sont encadrés par des historiens du Mémorial et accompagnés par d'anciens déportés. A leur retour, ils sont invités à réaliser un projet éducatif collectif afin de communiquer leur expérience à leurs camarades. Leurs travaux sont ensuite présentés à travers une exposition itinérante au sein des établissements qui en feront la demande".

Dans les autres régions, des voyages sont aussi organisés en partenariat avec une dizaine de régions.

Pour en savoir plus consulter le site du Mémorial :
http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/voyages/index.htm

Sélection de liens sur la Shoah

Didactique

Enseigner la Shoah

" L'enseignement de la Shoah et la place que cet événement doit prendre dans les programmes ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies. Il y a vingt-cinq ans, ces questions étaient très peu enseignées. Aujourd'hui, non seulement l'histoire de l'extermination des juifs, l'histoire générale de la Seconde Guerre mondiale ou encore celle du régime de Vichy ont pris une place conséquente dans l'enseignement secondaire, mais les nouveaux programmes comprennent désormais une obligation à enseigner la mémoire de ces événements. On incite donc le futur citoyen à connaître non seulement l'histoire de cette période noire mais aussi les difficultés rencontrées après 1945 avant que n'émerge une conscience collective de ce passé, dans les années 1970. Il s'agit là d'un réel changement de perspective, dont il faut souligner l'aspect novateur puisque désormais la connaissance de l'évolution des représentations du passé – l'histoire de la mémoire – a remplacé dans les pratiques scolaires le slogan moral et quelque peu vide de sens du « devoir de mémoire »." Henry Rousso. Le site académique de Poitiers offre un ensemble d'analyses et de documents pédagogiques tout à fait remarquables.
http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?rubrique57

Enseigner la Shoah

Le Conseil de l'Europe publie l'ouvrage de Jean-Michel Lecomte "Enseigner l'Holocauste au 21ème siècle". L'ouvrage se compose d'une cinquantaine de fiches qui font le point sur des thèmes ou des sources documentaires. Par exemple, la deuxième fiche présente le judaïsme et son histoire de façon synthétique. La fiche suivante retrace l'histoire de l'antisémitisme. D'autres fiches font le point sur le génocide et ses outils. Le texte intégral de l'ouvrage (126 pages) en en ligne.
http://www.coe.int/t/f/coop%E9ration_culturelle/education/l%27enseignement_de_l%27histoire/histoire_du_20e_si%E8cle/th%E8mes_abord%E9s/enseignement_de_l%27holocauste/HOLO_F.PDF?L=F

Enseigner les questions vives

Une mise au point accompagnée d'une bibliographie par l'INRP
http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/mai2007.htm

L'Equipe ECEHG

L'équipe "Enjeux contemporains de l'enseignement de l'histoire-géographie " de l'INRP travaille sur les enjeux de mémoire, l'Europe, la citoyenneté, les identités. Elle aborde la question de la Shoah mais aussi le passé colonial . Elle a organisé en décembre 2008 le colloque " Didactiques de l'Histoire, de la Géographie et de l'Éducation à la

Citoyenneté" avec l'IUFM des Pays de la Loire.
http://ecehg.inrp.fr/ECEHG
http://www.paysdelaloire.iufm.fr/article.php3?id_article=446

Enseigner l'histoire, enseigner la mémoire
Une brillante réflexion argumentée sur l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire.
http://crdp.ac-reims.fr/memoire/enseigner/memoire_histoire/06specificite1.htm

Le CVUH
Plus militant, le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire est à la fois un cercle de réflexion et un lobby pour lutter contre des dérives mémorielles. Le CVUH est intervenu par exemple contre la loi sur "les aspects positifs de la colonisation".
http://cvuh.free.fr/

Voyage à Auschwitz

Quelle pédagogie pour enseigner la Shoah ? Dans ce film Sylvie Guitton évoque la pédagogie de la Shoah. Sur la même page on trouvera un film téléchargeable sur Auschwitz, des documents etc.
http://lettres-histoire.ac-rouen.fr/spip/
http://lettres-histoire.ac-rouen.fr/histgeo/auschwitz.htm

Quelques sites généraux :

Mémoire juive et éducation
Dominique Natanson y répond aux questions des élèves et des enseignants. Un site à recommander à vos élèves et à parcourir pour approfondir ses connaissances et pour réfléchir à sa pédagogie.
http://www.memoire-juive.org/

Le site de Curiosphère
Curiosphère ouvre sur son site un vaste dossier sur l'enseignement de la Shoah. Il propose des pistes pédagogiques en collège et lycée pour enseigner la Shoah et effectuer le devoir de mémoire ainsi que des travaux de collégiens réalisés à l'occasion des journées "Etudes et mémoire" du département du Rhône et des documents pédagogiques et historiques. Les enseignants trouveront dans cette partie du site, réalisée en partenariat avec le Café, des idées et de la documentation pour participer à cette Journée. Le dossier propose également des extraits vidéos (à diffuser avec un vidéoprojecteur) qui peuvent sensibiliser les élèves et servir de point de départ à un débat. A noter également l'interview de Jean-Pierre Winter, psychanalyste, sur la difficulté à transmettre cette mémoire et les pièges à éviter. Ce superbe dossier est vivement recommandé par le Café.
http://www.curiosphere.tv/ressource/1708-shoah

Les Justes

France 5 Education, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, propose un remarquable site sur les Justes, ces hommes et femmes qui ont sauvé des juifs durant la seconde guerre mondiale. Le site donne la parole à plusieurs Justes qui reviennent sur leurs motivations. Des repères chronologiques permettent de mieux saisir les témoignages. Enfin le site est complété d'une sélection de ressources et de fiches pédagogiques (primaire, collège et lycée). D'un maniement très simple, le site peut servir en classe pour la journée du 27 janvier. Signalons également les pages du site Histoire et mémoire qui proposent des ressources pour la journée du 27 janvier et une réflexion sur le rôle des enseignants par rapport à la transmission de la mémoire et à ces journées commémoratives.
http://education.france5.fr/lesjustes
http://www.crdp-reims.fr/memoire/informations/actualites/27_janvier.htm
http://www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner/memoire_histoire/04roledesenseignants.htm

Judaïsme et cultures juives

Rendre accessible à chacun le judaïsme et les cultures juives : l'objectif est ambitieux mais parfaitement atteint par ce nouveau site développé par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et France 5, sous la direction de Gérard Rabinovitch (Cnrs) et Gilles Braun (Men).

Le judaïsme c'est d'abord des fondements, des célébrations et une histoire. Parce que l'Ecole ignore le judaïsme en dehors des temps bibliques, on appréciera les fenêtres ouvertes par le site sur une histoire souvent mal connue, aussi bien celle des persécutions médiévales que celle des bourgeois et prolétaires juifs du XIXème siècle. Elle restitue donc l'ancienneté de la présence juive en Europe et celle des persécutions.

Mais le site fait aussi largement connaître les cultures juives. C'est-à-dire les mythes, les sciences, les arts mais aussi les langues des communautés. Qui sait que deux langues juives parlées en France ont maintenant disparu ?

Enfin l'enseignant appréciera de trouver un large espace documentaire qui propose des cartes, des vidéos, des extraits audio, des diaporamas facilement utilisables en classe.

Ce site parfaitement réussi, d'une grande richesse, donne aux enseignants une base documentaire pour des travaux de recherche menés par les élèves ou des présentations magistrales. Il doit aider à faire reculer l'antisémitisme dans les classes.
Judaïsme et cultures juives
http://education.france5.fr/judaisme/

Le site Histoire et Mémoire de Jean-Pierre Husson
Jean-Pierre Husson met en ligne des ressources. Mais le principal atout de son site est une réflexion sur les rapports entre histoire et mémoire.
http://crdp.ac-reims.fr/memoire/informations/actualites/27_janvier.htm

Le Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah

Le Cercle organise de nombreuses conférences. Le site publie le texte de ces interventions : Pierre Aycoberry, Georges Bensoussan, Annette Wieviorka, etc. Des éléments précieux pour une réflexion. L'association publie également de précieux DVD.
http://www.cercleshoah.org/

L'ancien site du lycée Quinet de Paris (Nicole Mullier)
Nicole Mullier propose des pistes pédagogiques pour organiser cette journée , des thèmes et de nombreuses ressources. Malheureusement une partie de ce travail n'est plus accessible qu'à travers archive.org…
http://clioweb.free.fr/camps/quinet_mem_hist.htm

Les territoires de la mémoire
Cette association belge propose des ateliers et des dossiers pédagogiques pour aborder avec els élèves la mémoire de la Shoah. Elle évoque d'ailleurs la difficulté qu'il y a à le faire dans certains établissements. Les dossiers (Auschwitz, Dachau, Buchenwald, Le nazisme et le système concentrationnaire etc.) sont essentiellement des synthèses claires et brèves. Ils offrent peu de pistes pédagogiques.
http://www.territoires-memoire.be/neurone/dossier.php

Anthologie du judaïsme

"L'identité juive est plurielle. Le judaïsme et sa culture ont des sources multiples, théologiques, historiques, philosophiques, artistiques. Le plus souvent on en connaît qu'une part réduite". Francine Cicurel (Paris3) qui dirige cette ouvrage a raison. L'anthologie du judaïsme fait découvrir à tous la richesse et la variété des cultures juives.

Qui sait qu'en France vécurent et travaillèrent trois des plus grands exégètes de la Torah, intégrés dans des communautés d'un haut niveau culturel ? C'était au XIème et XIIème siècle, avant que l'alliance du roi et de l'Eglise ne fassent place nette. Qui n'aurait plaisir à relire Albert Cohen, Gary, Pérec ou Modiano ?

Mais l'anthologie n'est pas française. Elle restitue les fondements religieux du judaïsme avec les fêtes et la liturgie, la philosophie juive, de Philon d'Alexandrie à Derrida, les littératures et cultures yiddish, de langue germanique, anglaise, russe, hongroise etc. Une dernière partie fait le point sur l'histoire juive.

Cet ouvrage remarquable peut servir de base à des travaux d'élèves. Il enrichira également la culture professorale.
Anthologie du judaïsme. 3000 ans de culture juive. Ouvrage dirigé par Francine Cicurel, Nathan – Fondation pour la mémoire de la Shoah, 2007, 466 pages.
Présentation
http://www.nathan.fr/_includes/catalogue_detail_concours.asp?ean13=9782091602196

Primaire

Des ressources novatrices pour enseigner la Shoah

Un portail internet « Mémoire et histoire – enseigner la Shoah en CM2 » et un livret

pédagogique Mémoire et histoire de la Shoah à l'école, téléchargeable à partir du portail, mais également distribué sous forme papier dans les établissements, ont été réalisés pour les enseignants du primaire. Ceux du secondaire y trouveront un ensemble de ressources complémentaires dans la rubrique « pour aller plus loin ». Les enseignants apprécieront surtout la base documentaire complète des 11 400 enfants juifs déportés de France entre 1942 et 1944, développée par le mémorial de la Shoah. Elle permet une approche humaine, et ancrée dans l'Histoire, de la Shoah.
http://www.shoah.education.fr/

Le grenier de Sarah

Comment sensibiliser les enfants à l'histoire de la Shoah ? Peut-être en leur racontant, avec les mots de leur âge, l'histoire d'enfants de leur âge, cachés, pourchassés, aidés aussi parfois. C'est ce que propose "Le grenier de Sarah". Conçu pour être utilisé facilement par les enfants, le site évoque le destin authentique de cinq enfants juifs en mêlant témoignage sonore, documents d'époque et de belles animations. Ainsi découvre-t-on l'histoire de Francine déportée, d'Irène cachée, d'Albert le jeune maquisard, de Rachel cachée et d'Anne Frank. L'univers visuel est celui des ouvrages pour enfants mais ponctué de documents authentiques et accompagné d'un récit sonore. Ainsi l'enfant s'identifie à l'enfant pourchassé et partage ses sentiments tout en gardant son intelligence éveillée par les documents. Les histoires font découvrir la réalité de la Shoah et apportent les explications dont l'enfant a besoin. Un "épilogue" clôt l'histoire. Les autres parties du site donnent de façon très ludique des clés de compréhension de la culture yiddish terriblement laminée par la Shoah. Un espace documentaire est ouvert aux enseignants où ils peuvent télécharger les récits. Ce site développé par le Mémorial de la Shoah, avec le soutien du ministère, est absolument remarquable.
http://www.grenierdesarah.org/

La mallette de Yad Layeled

Consciente de la nécessité de transmettre la mémoire, l'association Yad Layeled France s'est donnée pour mission de faire connaître et de soutenir l'enseignement de la Shoah tel qu'il est dispensé au musée Beit Lohamei Haghetaot en Israël. Conçue spécialement pour le primaire, cette mallette pédagogique comprend plusieurs documents pédagogiques pour enseigner la Shoah. Elle aborde la question par le destin d'enfants cachés, enfermés ou déportés. Elle propose : plusieurs livres autobiographiques accompagnés de livrets d'exploitation pédagogique, un CD audio de témoignages recueillis par des enfants avec son livret d'exploitation, une cassette vidéo comprenant 6 histoires de cache et de survie, un jeu de 90 fiches permettant des jeux et des activités en classe. Le maître peut donc aborder le sujet en classe par des voies variées et le faire pour mener une véritable réflexion sans enfermer les élèves dans quelque chose de trop lourd à porter. Il le fait sur des bases historiques sérieuses. Cette mallette est parfaitement réussie.
http://www.yadlayeled.org

Collège

Mémoire juive

Sur son site "Mémoire juive", Dominique Natanson répond de façon très efficace aux questions des élèves et des enseignants. Un site à recommander à vos élèves et à parcourir pour approfondir ses connaissances et pour réfléchir à sa pédagogie. On peut aussi partir à la découverte des camps. Dora et Auschwitz font l'objet de sites remarquables sur lesquels on peut s'appuyer.
http://www.memoire-juive.org/
http://perso.wanadoo.fr/c.brossard/dora/index.htm
http://home.nordnet.fr/~fghesquier/Ausch000.htm

L'antisémitisme sous Vichy

Le Conseil général des Alpes-Maritimes a offert à près de 3000 collégiens l'opportunité de se rendre à Auschwitz. Pour aider les enseignants, il publie un gros dossier documentaire composé de documents originaux évoquant particulièrement la rafle d'août 1942. On y trouve par exemple un rapport de police dénonçant la "complicité" de la population avec les juifs, les rapports de police sur l'opération et le transfert par voie ferrée. L'initiative du Conseil général a permis la réalisation d'animations multimédias dans plusieurs collèges.
http://www.cg06.fr/cg/actu-memoire-dossier2.html
http://www.ac-nice.fr/histgeo/loc/awitz/awitz.htm

Anne Frank

Anne Frank illustre le destin des milliers d'enfants juifs victimes de l'antisémitisme durant la seconde guerre mondiale. La Fondation Anne Frank ouvre un site en français où les écoliers de cycle 3 et les collégiens peuvent trouver une riche documentation pour une éducation contre le racisme et l'antisémitisme.
http://www.annefrank.org/

La Shoah à Rouen

"Les élèves ont ainsi pu découvrir à quel point cette histoire particulière, survenue dans leur propre région, était une parfaite illustration d'un chapitre de notre histoire nationale, et comment le régime de Vichy facilita la tâche des occupants dans la mise en place de leur politique antisémite, en procédant au recensement des Juifs, puis à leur arrestation, ce qui fut le prélude à leur déportation vers les camps nazis". Un remarquable dossier élaboré par Chantal Dossin avec des collégiens de 3ème. Ils retracent la vie de Gaby et Paulette Ganon, deux fillettes juives rescapées de la déportation. Le dossier s'appuie sur de nombreux documents d'archive (mairie, police etc.). Un véritable travail d'historien qui mêle analyse documentaire en archives et recueil de témoignage. Leur travail donne naissance à un copieux dossier téléchargeable (300 Mo).
http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/spip.php?article258

Deux DVD sur les enfants et adolescents juifs dans la Shoah

Enfermés et affamés dans les ghettos, massacrés, déportés dans les camps, les enfants juifs n'ont pas été épargnés par le nazisme puisqu'ils représentaient dans la vision nazie un danger. Le Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah et l'Union des déportés d'Auschwitz ont réalisé un énorme travail de recueil de témoignages des enfants qui ont survécu.

Ils racontent les arrestations par la police française, le camp de Pithiviers, le travail et la mort des proches à Auschwitz – Birkenau, le difficile retour à la vie.

Ce travail, proposé sous la forme d'un DVD gratuit, est disponible auprès de l'association. Celle-ci distribue également un DVD gratuit de l'Amicale de Bergen-Belsen-Union des déportés d'Auschwitz - Cercle d'étude sur Les enfants juifs fils et filles de prisonniers de guerre, déportés à Bergen-Belsen en mai et juillet 1944.

Rappelons que le thème 2009 du Concours nationale de la Résistance est "Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi".
Cercle Shoah
http://www.cercleshoah.org/spip.php?article17

Lycée

Préparer un voyage à Auschwitz
Depuis plus de 10 ans, le Mémorial de la Shoah organise chaque année des voyages d'étude sur le site d'Auschwitz-Birkenau en Pologne, encadrés par des rescapés et des accompagnateurs-historiens.

Destinés aux élèves de l'enseignement général, professionnel et agricole, ces voyages d'étude s'inscrivent au cœur d'une véritable démarche éducative, souvent pluridisciplinaire, reposant sur une préparation approfondie et personnalisée, sur la mise à disposition d'outils pédagogiques adaptés et exclusifs, sur un encadrement qualifié et un suivi rigoureux après le séjour.

Retenus en fonction de leur motivation, les élèves sont nécessairement engagés dans des projets pédagogiques qui les mobilisent tout au long de l'année scolaire. Avant le voyage d'étude, ces projets conduisent les classes à entamer une recherche documentaire et à renforcer leurs connaissances, une étape fondamentale avant la visite d'Auschwitz. Après le voyage d'étude, les élèves s'attachent avec leurs enseignants à un travail de réflexion et de restitution, tant du point de vue de leurs émotions que des notions acquises.

Les voyages d'étude sont un outil pédagogique au service de l'enseignement de l'histoire de la Shoah, complémentaire des autres actions engagées dans les établissements scolaires. Ils représentent également pour l'ensemble des participants une expérience humaine et intellectuelle exceptionnelle, dont les enjeux dépassent le champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.
http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/voyages/index.htm

Déportations
Deux sites d'amateurs permettent d'illustrer les déportations durant la seconde guerre mondiale. Jean-Yves Baxter évoque son grand-père Georges Bossuges déporté politique à

Neuengamme. Le site contient de nombreux documents qui montrent le travail de la police de Vichy et la vie dans les camps en France et en Allemagne. Isaac Levendel a écrit un ouvrage qui retrace l'histoire de sa famille victime de l'antisémitisme de Vichy. Le site contient de remarquables documents sur cette période comme ces lettres de dénonciation accompagnées des suites données par la préfecture et la police.
http://geneabax.free.fr/etd/02.html
http://www.levendel.com/

Persécutions en Dordogne

La première grande rafle en Dordogne débute le 26 août 1942. D'autres lui succèdent jusqu'en 1944. Après leur internement au 35e R.A. de Périgueux, à Saint-Pardoux-la-Rivière ou au Change, les victimes sont transférées dans les camps de Nexon (Haute-Vienne), Gurs (Pyrénées-Atlantiques) ou Drancy (Seine-Saint-Denis), avant d'être déportées dans les camps de l'Est, notamment Auschwitz, Maïdanek et Sobibor (Pologne). Cette histoire, le site Judaïsme la restitue à travers des témoignages vidéos.
http://judaisme.sdv.fr/histoire/shh/dordogne/persec/persec.htm

Enseigner les génocides

G. Fabre et H. Strouk proposent des séquences pédagogiques sur le génocide arménien et l'extermination des tziganes.
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/histgeo/ressources/premnouv/prem-04/genocid/genocid1.htm

Pour une approche chronologique de l'émigration à l'extermination

Après avoir fait pression sur les juifs pour qu'ils émigrent, puis les avoir fait disparaître du paysage allemand, avoir envisagé une solution territoriale, la politique d'extermination se construit peu à peu au fur et à mesure de la conquête à l'Est.

Une chronologie du système concentrationnaire nazi (1933-1945) :
http://hypo.ge-dip.etat-ge.ch/www/cliotexte/html/camps.de.concentration.html

1939

- Le projet Madagascar, 1939 : le transfert des juifs dans la colonie française, se heurte à des problèmes matériels et politiques. 1940 Les Juifs de Bade sont expulsés et tranférés à Gurs. Sur le site du CICAD, Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation, Genève, des documents essentiels pour comprendre l'évolution des nazis :
http://www.cicad.ch/shoah/
- 1939 Instructions de Heydrich, Chef de Police de la Sûreté du Reich, du 21 septembre 1939 : sujet : La Question juive dans les territoires occupés. A l'aide des Einsatzgruppen, des régions doivent être "purifiées de juifs", coupables par le seul fait d'être nés, et ailleurs, les juifs de la campagne doivent être concentrés dans des grandes villes. (les ghettos).

1940

- 1940 Himmler, commissaire du Reich pour la "consolidation de la germanité" veut de l'espace vital.
- Les Nazis pensent éliminer les juifs de "façon naturelle" par la faim, le froid, les travaux forcés.

1941

- 1941 Les Einsatzgruppen, unités mobiles, après l'attaque contre l'URSS, pratiquent des massacres de masse par fusillades à l'Est, de commissaires politiques et de juifs dès 1941.
http://www.phdn.org/histgen/einsatzintro.html
- La déportation à l'Est est envisagée au printemps 1941.
- Le 31 juillet 1941, Goering donne mandat à Heydrich pour créer des espaces "libérés de juifs". La politique d'extermination devient déterminante avec la construction de centres d'extermination à Belzec, Chelmno, Treblinka par le gaz :
http://www.deathcamps.org/

1942

- 1942 : Les différents services de l'Etat polycratique nazi se mettent d'accord à Wannsee sur le principe de "la solution finale", décision de tuer tous les juifs. Quatorze hauts fonctionnaires se réunissent le 20 janvier 1942 pour régler le sort de plus de 11 millions de juifs. Le procès-verbal de la conférence est rédigé par Eichman. Le site du musée de Wannsee peut être utilisé en classe : il montre comment le processus d'extermination a été mis en place, vu du côté des bourreaux.

http://www.ghwk.de/franz/frproto.htm
- Les transports de juifs se généralisent été 1942. Une extermination à l'échelle industrielle est mise en place. Après les camions à gaz, été 1942, les chambres à gaz de la mort industrielle fonctionnent à plein à Auschwitz-Birkenau avec le zyklon B.
- Auschwitz : l'excellent site réalisé par les lycéens de F. Ghesquier.
http://home.nordnet.fr/%7Efghesquier/Ausch000.htm

1943

- Discours de Himmler du 4 octobre 1943, " Nous avions le devoir envers notre peuple, de détruire ce peuple qui voulait nous détruire".

Le cas de la France

Les lois de Vichy sur le statut des juifs
http://www.fdn.fr/~fjarraud/loivichy.htm

Les camps en France
. La France des camps de 1938-1946 de Denis PESCHANSKI
http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Denis.htm
. Le camp de Gurs
http://gurs.free.fr/
. Camp de Drancy :
http://www.camp-de-drancy.asso.fr

Le Vel d'Hiv et la résistance juive
La mairie de Paris publie une excellente brochure d'Adam Rayski sur la rafle du Vel d'Hiv. Elle met l'accent sur la solidarité entre le peuple de Paris et les victimes juives : la police ne réussit à arrêter que la moitié des personnes recherchées. L'ouvrage est proposé en téléchargement sur le site de l'Union des résistants et déportés juifs.
http://www.resistancejuive-france.net/

La rafle du Vél d'hiv
http://www.droitshumains.org/Racisme/%20shoah/rafle/horreur01.pdf

Les enfants
. des témoignages : le site Paroles d'étoiles
http://www.parolesetoiles.com/
.les enfants arrêtés sur ordre de Klaus Barbie :
http://www.izieu.alma.fr/index.htm
."Bonjour les enfants !" : le sauvetage des enfants dans la Creuse : un remarquable dossier pédagogique.
http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/realisations/enfants/sommaire.htm

Les camps de concentration en Europe

Liste des camps et commandos
http://www.crrl.com.fr/Ressources/Camps/a.htm

Carte des camps en Europe
http://www.fndirp.asso.fr/campsdeconcentration.htm

Site du camp d'Auschwitz
http://www.auschwitz.org.pl/

Photos
http://motlc.wiesenthal.com/albums/palbum/p00/a0007p2.html

Le retour

"On ne nous a pas écouté." Quelques témoignages :
http://www.anti-rev.org/temoignages/

Les procès

1945, Nuremberg : crime contre l'humanité
http://perso.wanadoo.fr/d-d.natanson/nuremberg.htm

1963-65, avec le procès d'Auschwitz à Francfort
Il y a quarante ans, les Allemands étaient confrontés à la Shoah. "Je pouvais faire, sur des gens, des recherches qui autrement n'auraient été possibles que sur des lapins". Docteur Münch, médecin à Auschwitz.

1998, procès Papon

Primo Lévi

En Français
Des documents pédagogiques pour étudier l'oeuvre.
http://pedagogie2.ac-reunion.fr/lettres/TL/levi.htm
http://www.lettres.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique148

Cinéma et enseignement de la Shoah

Un questionnaire sur "Nuit et brouillard"
http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/Enseigner/histo/2gm/nuitetbrouillard/NetBr.htm

Sur CinéHIG
Le site spécialisé sur le cinéma et l'enseignement de l'histoire propose plusieurs fiches pédagogiques. Par exemple sur Nuit et Brouillard.
http://www.cinehig.clionautes.org/spip.php?article107

A Besançon
Cinéma et génocide 1939-1945, des éléments de filmographie proposés par Michel Antony.
http://artic.ac-besancon.fr/histoire_geographie/HGFTP/autres/Cinema/cinegeno.doc

Shoah
Le film de Claude Lanzmann fait l'objet d'une fiche de Télédoc.
http://www.cndp.fr/tice/teledoc/dossiers/dossier_shoah.htm

Extraits vidéos
Sur le site spécial de France 5 des extraits d'une émission de la chaîne et des archives INA.
http://www.curiosphere.tv/ressource/1708-shoah

Pour répondre à des questions d'élèves

Qui savait quoi ?
http://perso.wanadoo.fr/d-d.natanson/journaux.htm

Que faire ?
- Résistance juive organisation juive de combat :
http://pagesperso-orange.fr/d-d.natanson/resistance_juive.htm
- Les justes
http://www.curiosphere.tv/lesjustes/

François Jarraud
Avec l'aide efficace et appréciée de Nicole Mullier

Génocides et crimes contre l'Humanité

Une sélection de liens pour enseigner les autres crimes contre l'Humanité.

L'esclavage
Une approche originale qui utilise l'immersion, des jeux de rôle, de travaux d'écriture pour mettre les élèves en contact avec le monde de l'esclavage. Ce remarquable travail du Laboratoire de méthodologie de la Géographie de l'Université de Liège, est accompagné d'une sélection bibliographique et webographique.
http://www.ulg.ac.be/geoeco/lmg/competences/activites/esclavage.html

Le génocide arménien
Comment faire découvrir le problème arménien ? Une fiche pédagogique de l'Académie de Nantes, destinée aux classes de première :
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1182961531156/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=1172584080437
Voir aussi le site mémoriel Imprescriptible
http://www.imprescriptible.fr/

Le génocide au Rwanda:
L'historien face aux crises du temps présent : l'exemple du Rwanda. Une communication de Jean-Pierre Chrétien lors des Rendez-Vous de l'Histoire de Blois 2003. Pour lui on peut parler de "nazisme tropical" au Rwanda.
http://www.ac-grenoble.fr/histoire/didactique/general/bois2003/blois.htm#crises

Dossier bibliographique : le génocide rwandais, par Jean-Pierre CHRETIEN :
http://www.up.univ-mrs.fr/~wclio-af/numero/2/sources/

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda
Son site (en français) offre de nombreuses ressources sur les procès et leur actualité.
http://www.ictr.org/FRENCH/index.htm

Cambodge
Le site du programme d'étude sur le génocide cambodgien de Yale (Ben Kiernan).
http://www.yale.edu/cgp/francais/index.html

François Jarraud

Le café pédagogique

www.cafepedagogique.net

Toute l'actualité pédagogique sur Internet !

Celle des enseignants **Pratiques pédagogiques** **Recherche en éducation** **Vie professionnelle** **Carrière**	**Celle des parents** **Orientation** **Les parents à l'école** **Aider son enfant**	**Celle des élèves** **Orientation** **Préparer le bac et le brevet** **Accompagnement éducatif**

Créé, développé et animé par une communauté d'enseignants et de formateurs depuis 2001, le Café pédagogique vous propose quatre éditions :

Avec **L'Expresso**, le flash quotidien, soyez le premier informé !

Avec **Le Café mensuel**, faites le point sur l'actualité de l'Ecole, les ressources pédagogiques pour toutes les disciplines du primaire et du secondaire.

Avec **Le Dossier mensuel**, réfléchissez aux enjeux de l'Ecole (dernier volume : L'accompagnement éducatif).

Avec **Le Café francilien**, découvrez l'action régionale au quotidien dans les classes.

Créez votre blog ou votre wiki

gratuitement et sans publicité

et accompagnez vos élèves, votre équipe, vos projets

www.cafepedagogique.net